

Un Prince saoudien à Vallauris, on ferme les plages aux Français

Un roi du pétrole va débarquer en France et l'Etat français va chasser les Français du territoire national, c'est que sa Majesté Royale et son harem doivent être protégés dans notre république. J'en entends beaucoup hurler au scandale de plage avec par exemple des arguments comme quoi le Domaine Public Maritime est accessible à tous sans restriction ni aliénation. Bah! oui mais les services juridiques de sa Seigneurie sont d'habiles lecteurs du code maritime français et du Domaine Public Maritime (DPM) qui dit ceci:

Le DPM connaît trois modes de gestion juridique

- la convention de gestion à une personne publique ;*
- la concession pour une exploitation conforme à la vocation du domaine (concession d'outillage public aux Chambres de Commerce et d'Industrie, de plage, d'endigage) ;*
- l'autorisation d'occupation temporaire, pour occupation privative, est précaire, révocable, et assujettie à redevance.***

Vous aurez tout loisir à lire chez vous, puisque la plage est fermée et que votre piscine perso est squattée par les sujets du roi, ce qu'écrivent nos sénateurs ici à ce sujet: <http://www.senat.fr/rap/r97-345-6/r97-345-66.html>

Donc son Altesse a décidé de « sécuriser » une plage publique en la privatisant. Ce qui est parfaitement légal à condition d'avoir déposé une demande auprès de la préfecture et d'avoir reçu accord. En l'occurrence, l'accord n'a pas encore été délivré, les travaux sont donc suspendus (et non pas interdits) en attendant un petit papier estampillé de la Marianne républicaine pour vous signaler que l'on a spolié le citoyen d'une partie de son territoire en toute légalité.



La dalle en béton se trouve sous la terrasse de la résidence du roi Fahd, où une ouverture a été aménagée. Dans quel but ?

Mystère...J. T.

Selon la préfecture, ces « aménagements ont été entrepris prématurément sans attendre la fin des discussions en cours entre la France et les autorités saoudiennes concernant les conditions de sécurisation du séjour que la famille royale saoudienne envisage de faire bientôt à Vallauris» . Philippe Castanet, le sous-préfet de Grasse, a donc « demandé au propriétaire d'interrompre ces travaux ».

*Du côté de la mairie de Vallauris, « ce mercredi matin, j'ai fait intervenir la police municipale pour empêcher qu'une grille soit scellée au débouché de ce souterrain et qu'elle ne condamne ainsi l'accès à la plage », a indiqué la maire (UDI) de Vallauris-Golfe-Juan, Michelle Salucki. L'élue souligne qu'elle ne fait que « respecter la loi » puisque « **aucun arrêté préfectoral n'interdit l'accès à cette plage publique**» .*

Revenons au code régissant le Domaine Public Maritime (DPM). L'accès à une plage privatisée peut être interdit par voie de terre, mais en aucune façon par voie de mer ou par un chemin qui mène à cette plage située sur la bande marée-haute marée basse, et toute construction interdisant le passage par ce chemin est interdite. Donc de fait chacun est libre d'accoster sur cette plage et de patauger dans 5 centimètres d'eau, d'y manger un sandwich jambon beurre et de boire un verre de rosé ou une bière. Je n'incite pas à la consommation d'alcool, hips! Mais montrer aux musulmans que leurs interdits ne sont pas les nôtres et que nous sommes chez nous au pays de la cervoise et cela bien avant 732, c'est une façon de dire « Rentrez chez-vous ». Au pays de ce roi dont les arrières grands-parents se soignaient avec de l'urine de chameau, boire une cervoise vous coûte entre 15 et 60 coups de fouet selon l'humour du président du tribunal qui applique la charia et qui se boit en douce son litron de whiskey.



Le 15 août 1944 eu lieu l'opération Anvil, opération de vaste envergure avec l'engagement de 5 divisions d'infanterie et de deux divisions blindées françaises en plus de troupes et de l'intendance américaines sur les côtes de Provence. Nos anciens ont dégagé les nazis de la France, ils ont mis le pied sur des plages occupées par l'ennemi, qu'attendons-nous pour virer les islamistes en débarquant avec moult sandwiches jambon-fromage. Faut-il attendre qu'ils installent une MG42 sur le socle en béton qu'ils ont déjà coulé sur la plage?

Philippe Legrand